

République française
Département de l'Hérault

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 13 juin 2014

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 06/06/2014 <i>L'an deux mille quatorze et le treize juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 18	
Votants: 26	Présents : Francis BOUTES, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE
Pour: 26	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés: Jean ARCAS par Jean-Pierre BERRAUD, Norbert ETIENNE par Martine GIL, Lionel GAYSSOT par Francis BOUTES, Martine OLMOS par Yves FRAISSE, Rémy PAILLES par Jean-Pierre BARTHES, Luc SALLES par Marie-Aline EDO, Robert TROPEANO par Kléber MESQUIDA, Bernard VIDAL par Gérard BARO
	Excusés: Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Luc FALIP, Gérard MARCOUÏRE, Antoine MARTINEZ
	Absents: Marylène FAIVRE, Gilbert LEPETITCORPS, Alain MOULY

2014_13_06_14

Objet: Tourisme : Contrat de destination « Hérault le Languedoc »

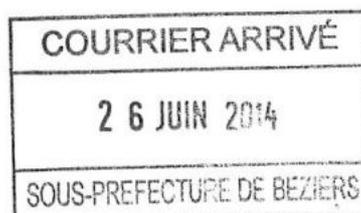
Le Conseil Général de l'Hérault a lancé depuis le début de l'année 2014, avec l'appui de l'Agence de Développement Touristique, une large concertation sur le projet de contrat de destination « Hérault le Languedoc », en direction des acteurs locaux du tourisme. Cet outil proposé par l'Etat, depuis près d'un an, a pris toute sa place dans le cadre de la tenue des Assises Nationales du tourisme, afin d'augmenter l'attractivité touristique de la France.

A l'issue de toutes les concertations techniques, il est proposé à tous les partenaires publics et privés, un principe d'adhésion au contrat afin que le projet puisse être présenté prochainement auprès de l'Etat. Ce contrat aura une durée de 3 à 5 ans.

L'Assemblée Départementale, dès le vote du Budget primitif 2014, a indiqué son souhait de lancer ce contrat de destination en direction de ses partenaires. Lors d'une prochaine session, elle se prononcera alors, sur le projet de contrat arrêté, suite aux diverses concertations.

Afin de formaliser notre accord sur ce contrat, Il nous est demandé de nous prononcer et de transmettre le formulaire d'adhésion (cf. formulaire ci-joint) ou communiquer à Hérault Tourisme un accord de principe.

L'ensemble des adhésions et/ou accords de principes seront joints au dossier déposé auprès de l'Etat. Une signature protocolaire pourra être envisagée ultérieurement.



Monsieur le Président propose à l'assemblée de

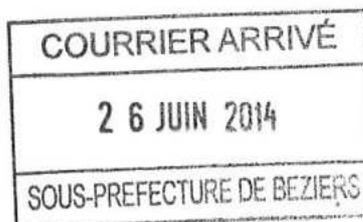
- se prononcer sur l'adhésion au contrat de destination ou d'en accepter seulement le principe,
- l'autoriser, le cas échéant à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

A Saint-Chinian le 13 Juin 2014.

Le Président,
Francis Boutes

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



FORMULAIRE D'ADHESION AU CONTRAT DE DESTINATION HERAULT LE LANGUEDOC

Organisme :

Adresse :
.....
.....

a décidé d'adhérer au contrat de destination

Délibération du :

Accord de principe d'adhésion au contrat de destination

Qualité Le Président

Le Directeur

Autre :



Montpellier le

Signature de la structure

Signature du Conseil Général de l'Hérault

Merci de retourner ce formulaire d'adhésion à Hérault Tourisme
Maison du tourisme, Avenue des Moulins 34184 Montpellier cedex 4
Par email à : direction@herault-tourisme.com)

